

INVENTORIER
LA
BIODIVERSITÉ

- Pour mieux la protéger -



“

C'est heureux ou malheureux, mais il n'y a pas de baguette magique pour faire progresser en un claquement de doigts la cause environnementale dans une ville, quelle qu'elle soit.

On identifie une technique intéressante. On la teste sur le terrain. On rectifie si besoin, voire on l'abandonne. Un processus d'itération se met en place. Les bonnes pratiques sont partagées avec les communes voisines ou éloignées. Et on chemine, on progresse.

Notre commune a commencé à repenser sa politique environnementale il y a douze ans. C'est un processus qui prend du temps. Qui paie. Pour preuve, les trois fleurs déjà décrochées par la ville de Crépy-en-Valois, depuis 2015. Et qui doit prendre davantage d'ampleur encore. Services et élus s'y investissent totalement, mais pas pour « surfer » sur un effet de mode. Ce n'est pas pour faire comme tout le monde, mais pour tout le monde. Et pour demain.

”



Murielle
Wolski

Adjointe déléguée aux
développement et
aménagement durables, à la
formation, et au
développement commercial

AUX ORIGINES DE LA DÉMARCHE



2009

Création du Service environnement

2013

Réalisation du premier ABC

2018

Réalisation du second ABC

2017

Nouvelle réponse de la ville à l'AMI du FDB et création du Refuge LPO

2021

Développement du module mobile "Nature en ville"

2022

Transposition du module sur le site web

2013

Crépy-en-Valois lauréate du Fonds de Soutien aux ABC

2012

Rédaction de l'Agenda 21 et projet d'ABC

03

04

05

06

07

08

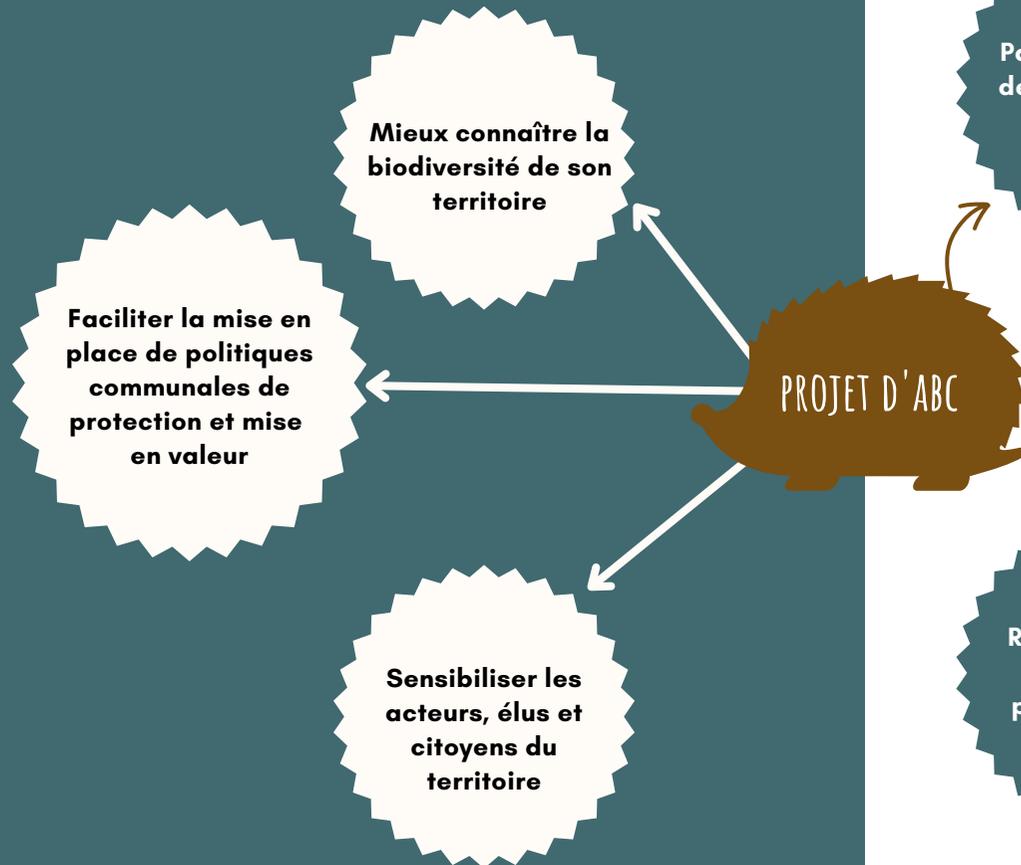
01

02

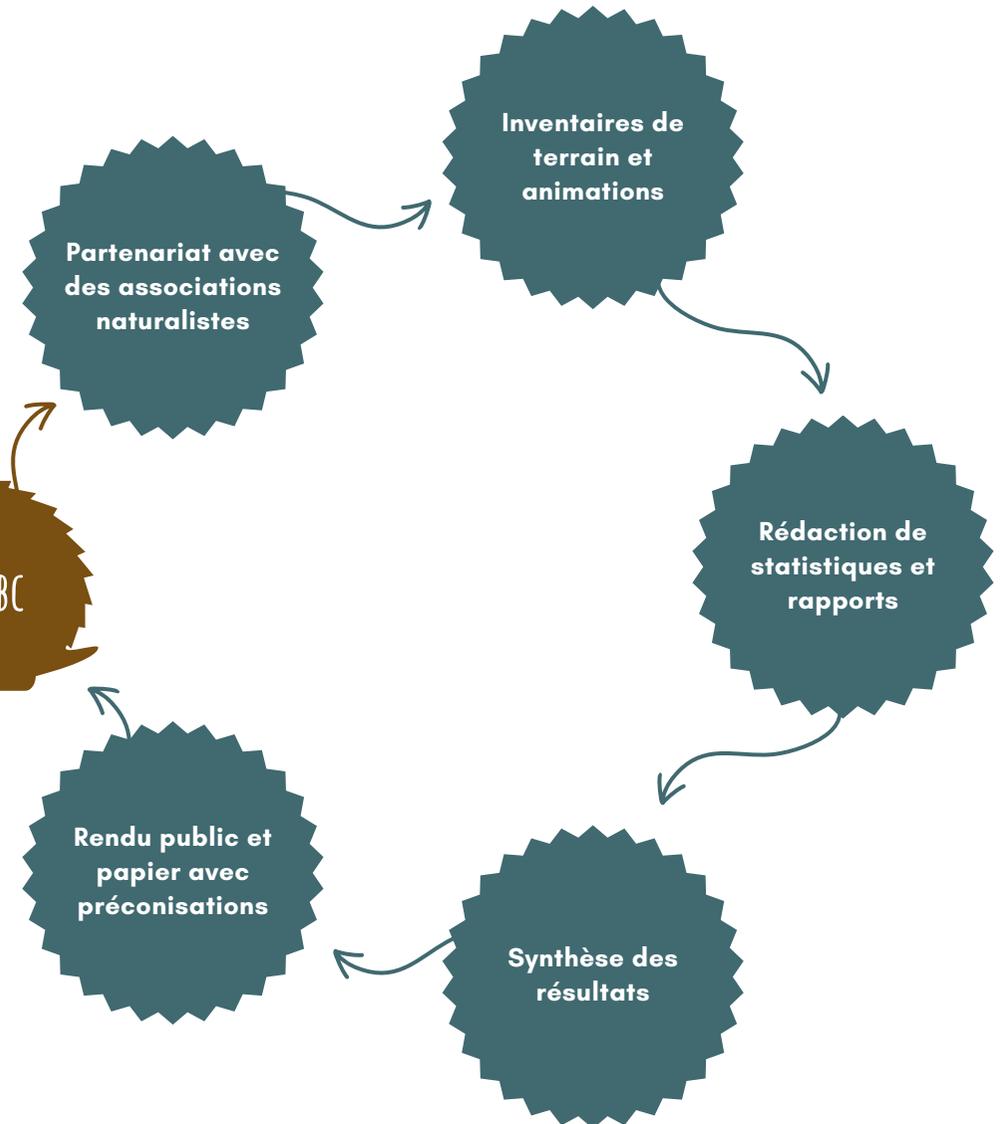


POUR QUOI FAIRE ?

La réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale répond à plusieurs objectifs et enjeux actuels liés aux grands défis climatiques de notre temps.



COMMENT FAIRE ?



DEUX ÉDITIONS À CINQ ANS D'INTERVALLE

Atlas de Biodiversité de la Commune de Crépy-en-Valois 2013



CFDE des Pays de l'Oise - Centre de culture d'Annonay, 1 rue Saint Pierre - 60410 Verberie
Tél. 03 44 81 01 10 - www.cfdp01.fr - cfde@cfde01.fr

Atlas de la biodiversité de la Commune de Crépy-en-Valois 2018



CFDE des Pays de l'Oise - CS rue des Jardins - 60100 SENLIS
Tél. 03 44 31 32 61 - contact@cfde01.fr



8 espèces de mammifères



11 espèces de chiroptères (dont 2 identifiées récemment !)



61 espèces d'oiseaux pour la plupart nicheurs sur site



4 espèces d'amphibiens



2 espèces de reptiles



223 espèces d'insectes



30 espèces d'arachnides



4 espèces de crustacés



10 espèces de poissons



253 essences botaniques



40 espèces de champignons dont 4 rares et protégés



ET APRÈS ?

La réalisation d'un Atlas de la Biodiversité des Communes équivaut à prendre une photographie du territoire à un instant "T", sur des sites définis au préalable.

Cette démarche implique donc un risque : les conditions météorologiques, la saison, un éventuel événement bruyant à proximité, la présence humaine, etc, constituent autant d'empêchement d'observer une espèce pourtant familière sur le territoire.

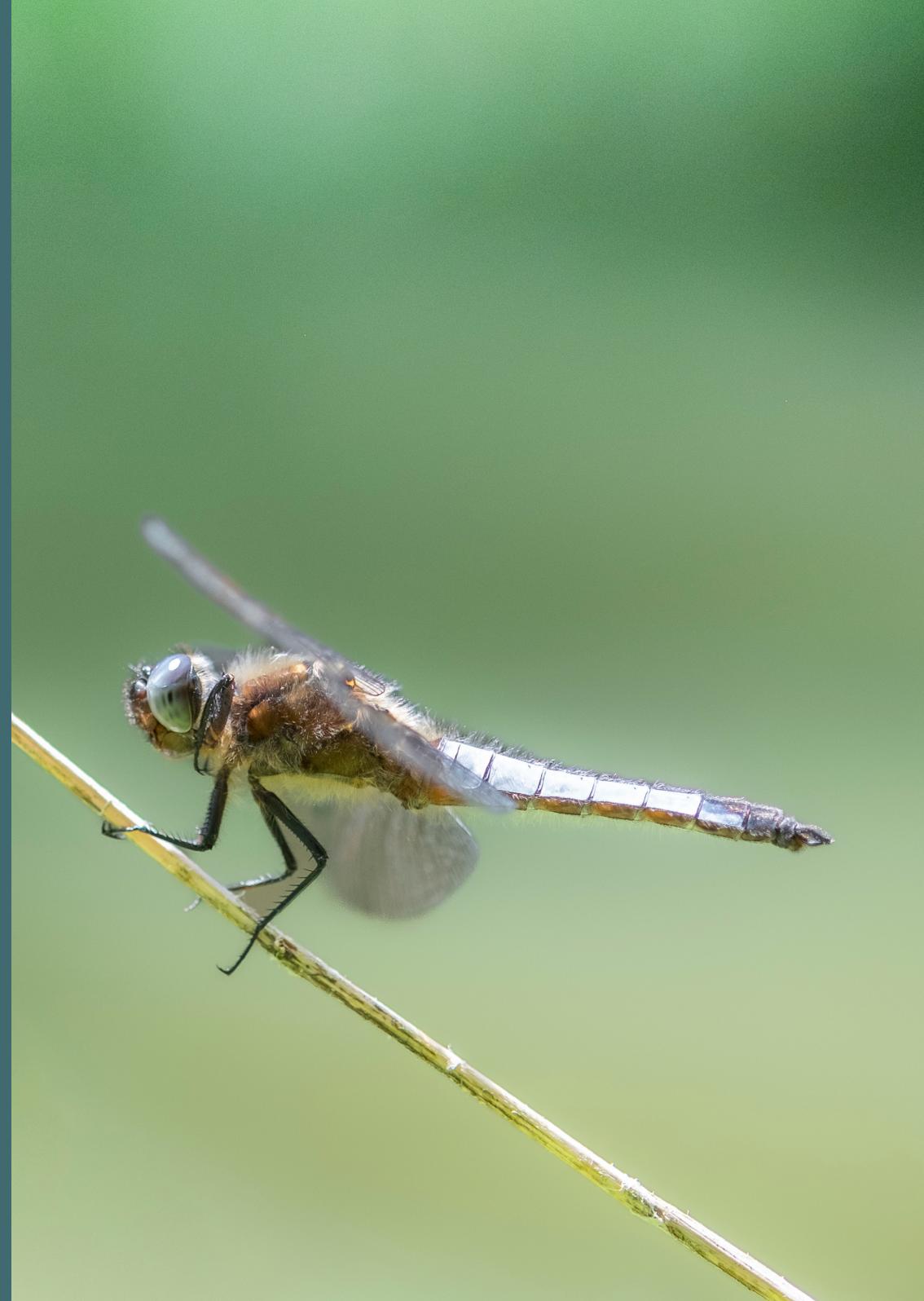
Les résultats de l'inventaire peuvent être biaisés.

Pour y remédier, l'outil "Nature en ville" a été imaginé.

Développé à l'origine pour continuer à sensibiliser la population malgré l'arrêt des animations nature dû à la pandémie de Covid 19, il se pose comme un outil pérenne et efficace pour recenser et mieux connaître la biodiversité.

D'abord exclusivement disponible sur l'application mobile "Crépy-en-Valois" en 2021, il est aujourd'hui lié au site internet de la ville, où il est possible pour les habitants d'ajouter leur pierre à l'édifice par un bouton "Ajouter une contribution".

Rendez-vous dans la rubrique "Cadre de vie", "Nature et environnement", "Atlas de la biodiversité" du site www.crepyenvalois.fr ou scannez le QR code ci-dessous :





COMMENT CONTRIBUER ?

AJOUTER UNE CONTRIBUTION



Après avoir photographié la plante, l'insecte, le champignon, bref, l'être vivant qui vous interpelle en balade, dans votre jardin ou dans la rue, vous pouvez facilement l'ajouter à l'Atlas de la Biodiversité en cliquant sur le bouton "Ajouter une contribution".

Après avoir renseigné quelques informations et téléchargé votre photographie, votre contribution est directement envoyée au service environnement de la ville qui se charge de vérifier l'espèce en question et de valider votre observation.

Bravo ! Vous avez contribué à élargir la connaissance de la biodiversité de notre ville !



Votre observation sera ensuite disponible sur la carte interactive du territoire, accompagnée d'une fiche pédagogique apportant quelques informations ludiques sur l'espèce observée !



DES CONSÉQUENCES CONCRÈTES

Les résultats des inventaires menés sur le long terme grâce à cette nouvelle formule d'ABC, permettront une prise en compte constante des enjeux liés aux espèces inventoriées. Certaines espèces sont en effet qualifiées d'espèces "parapluie" : cela signifie que les favoriser par la mise en place d'aménagements ou de politiques de gestion favorables permettra aussi l'installation d'autres espèces tout aussi intéressantes.

Ainsi, la rédaction de plans de gestion comme celui du parc de Géresme, labélisé Refuge LPO, permet la mise en place de chantiers de créations de mares ayant favorisé l'installation du triton palmé.

Ce petit triton, comme ses cousins d'autres espèces, est un indicateur précieux de la qualité de l'eau dans un milieu : sa présence régulière indique un milieu en bonne santé qui sera donc favorable à d'autres espèces d'amphibiens !



UNE DÉMARCHE PIONNIÈRE ET SINGULIÈRE

La Ville de Crépy-en-Valois fait partie des premières communes à avoir réalisé un Atlas de la Biodiversité Communale. Cette démarche initiée en 2012 puis répétée en 2018 est rare voir unique sur le territoire national, soulignant l'engagement de la Ville en matière de protection de la biodiversité.



Pour continuer ses efforts en la matière et dans un souci d'amélioration constante des pratiques, les services de la ville se forment continuellement, par exemple pour assurer eux-mêmes un suivi de certaines espèces : le programme PopAmphibien encadré par le CPIE des Pays de l'Oise se consacre au suivi des amphibiens sur la commune tandis que PopReptiles se concentre sur leurs cousins écailleux. Sous la houlette de l'association Picardie Nature, les agents se forment également à la reconnaissance et au suivi des chiroptères (l'autre petit nom des chauve-souris) via une démarche rigoureuse leur permettant d'inventorier ces êtres fragiles pour toujours mieux les protéger et les favoriser.



